

ARRETE - n°344 / 2026

de délégation de signature aux agents

Le Maire de CERET,








VU l'article R 2122-8 du code général des collectivités territoriales, conférant au maire le pouvoir de déléguer sous sa responsabilité et sa surveillance et en l'absence ou en cas d'empêchement de ses adjoints sa signature,

VU l'absence ou l'empêchement des adjoints,

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux agents communaux suivant le tableau ci-dessous :

Nom de l'agent	Service	Délégation consentie	Signature
WOZNINSKI Benoit	Ressources Humaines	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
ANTHONI Marie-Aude	Urbanisme	Bordereaux d'envoi de documents administratifs – urbanisme : certificats de numérotage de parcelles – courriers de demandes de renseignements, de majorations, de délais, de demandes de pièces complémentaires, certificats de numérotage de parcelles, Convocations	
BES Katia	Comptabilité	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
CAIXAL Florence	Accueil Population / Passeports	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Signature pour la réception de colis- Certificat de vie à destination de l'étranger – Copie conforme à destination de l'étranger - Légalisation de signature	
DABOUZY Sylvie	Administration Générale / Secrétariat du Maire	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
DELCLOS Christine	Comptabilité	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
FOUCHER Christine	Accueil Population / Passeports	Bordereaux d'envoi de documents administratifs – Signature pour la réception de colis	
GARAYOA Laura	Ressources Humaines	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
LABAT Kévin	Accueil Population / Passeports	Bordereaux d'envoi de documents administratifs – Signature pour la réception de colis	

LAFFITTE Valérie	Marchés publics	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	Envoyé en préfecture le 27/04/2026 Reçu en préfecture le 27/04/2026 Publié le  ID : 066-216600494-20260410-A344-AR
LLOBERA Anaïs	Comptabilité	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
MARTI Sandy	Services Techniques	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Convocations	
QUINTIN Marie	Accueil Population / Passeports	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Signature pour la réception de colis- Certificat de vie à destination de l'étranger – Copie conforme à destination de l'étranger – Légalisation de signature	
MOTTET Peggy	Urbanisme	Bordereaux d'envoi de documents administratifs – urbanisme : certificats de numérotage de parcelles – courriers de demandes de renseignements, de majorations, de délais, de demandes de pièces complémentaires, certificats de numérotage de parcelles, Convocations	
RAMIS Muriel	Administration Générale / Secrétariat des Elus	Bordereaux d'envoi de documents administratifs - Signature recommandés-Convocations	
SUNYACH Ophélie	Urbanisme	Bordereaux d'envoi de documents administratifs – urbanisme : certificats de numérotage de parcelles – courriers de demandes de renseignements, de majorations, de délais, de demandes de pièces complémentaires, certificats de numérotage de parcelles, Convocations	

Article 2 :

La signature des agents mentionnés ci-dessus, des pièces et actes mentionnés dans le tableau du présent arrêté devra être précédée de la formule indicative suivante « par délégation du maire ».

Article 3 :

Monsieur le Maire, La Direction Générale des Services de la Ville de Céret et Monsieur le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 :

Le présent arrêté sera notifié aux intéressés et inscrit au recueil des actes administratifs de la Ville de Céret et copie en sera adressée à Monsieur le préfet.

Fait à CERET, le 10 avril 2026

Le Maire,

Michel COSTE

